

## LE CHEVALIER DE PRADEL

UN OFFICIER COLON EN LOUISIANE

(1692-1764)

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la primeur du résumé d'un ouvrage historique du plus haut intérêt pour tous ceux qui s'attachent à l'histoire coloniale de notre Louisiane. Le Chevalier de Pradel est venu en Louisiane avec les premiers colons. Sa correspondance privée sera sous peu publiée par un de ses descendants, jeune officier de la marine Française, qui s'est fait un pieux devoir de collectionner les nombreux feuillets de son ancêtre dans lesquels sont relatés des événements, des faits et des appréciations sur ceux qui vinrent s'établir ici dès le commencement du 18<sup>ème</sup> siècle, et qui travaillèrent avec ardeur et courage à la fondation et au développement de la vaste contrée qui constituait à ce moment le territoire de la Louisiane. Cette publication donne parfois des aperçus inédits sur les personnages intéressants qui évoluaient dans le décor vierge de l'époque, et qui en leur qualité d'humains donnaient preuve très fréquemment des faiblesses et des misères dont nous sommes tous susceptibles, même au moment où nous déployons nos plus grandes qualités de cœur et d'esprit. Le petit récit que nous publions nous porte à croire que la correspondance complète du Chevalier de Pradel nous découvrirait des côtés de l'histoire de la Louisiane coloniale jusqu'à maintenant tout à fait inconnus.

— Rédaction.

### LE CHEVALIER DE PRADEL

I  
Le souvenir ne s'est pas encore effacé de l'intrépide résistance des Indiens groupés autour de Montcalm et de sa poignée de héros. La Louisiane, par contre, n'évoque dans l'esprit populaire que le ruineux système de Law auquel elle servit d'appui, et dans cette réprobation on englobe injustement la courageuse phalange des officiers et des planteurs qui conquirent, défrichèrent, assainirent et peuplèrent cette contrée qui leur conserve encore toute sa reconnaissance. Les causes profondes de cet attachement séculaire sont multiples et nous ne saurions mieux les comprendre qu'en examinant la correspondance familiale d'un de ses premiers colons, le chevalier de Pradel de Lamase, qui, d'abord officier au Régiment de marine, puis opulent propriétaire à la Nouvelle-Orléans, fut un de ceux qui contribuèrent à nous doter d'une riche province.

Les lettres-patentes délivrées le 14 septembre 1712 au financier Crozat délimitaient la Louisiane comme il suit: "Toutes les terres qui sont bornées par celles des Anglais de la Caroline d'un côté, et par le Nouveau-Mexique de l'autre, et en particulier l'île Dauphine et le fleuve Saint-Louis, auparavant Mississippi, les rivières Saint-Philippe et Saint-Jérôme, avec tous les pays, contrées, lacs et rivières qui tombent dans cette partie du fleuve Saint-Louis."

Cavalier de la Salle qui, en descendant le Mississippi, venait de nous donner la Louisiane, en avait été récompensé par l'octroi du monopole du commerce dans la nouvelle colonie (1683), d'après le principe des Fermes en vigueur sous l'ancien régime. Il n'en jouit pas longtemps, ayant été assassiné par ses compagnons quatre ans plus tard. La concession, relevée d'abord par Lemoyne d'Yberville, passa après la mort de celui-ci à Crozat, en 1712, avec un privilège d'exploitation de quinze années. Ayant échoué dans ses tentatives, Crozat obtint le retrait dudit privilège, par arrêt du 23 août 1717. C'est alors qu'il se fonda la Compagnie d'Occident avec un privilège de vingt-cinq ans, au capital fictif de 100 millions représentés par 200,000 actions de 500 livres. Le système de Law était créé. L'abandon fait par Crozat était-il volontaire? On

peut en douter en voyant l'acharnement avec lequel il poursuivait son successeur. Quoiqu'il en soit, sous l'impulsion du prestigieux jongleur d'argent que fut l'Écossais Law, la nouvelle Compagnie connaissait une prospérité fantastique. En peu de temps, elle s'incorpora la Ferme des Tabacs, la Compagnie du Sénégal, la Compagnie de la Chine, la Compagnie des Indes Orientales. Mais la Louisiane demeurait toujours le pivot de l'affaire, l'El-Dorado féérique où les métaux précieux, les diamants, les bois rares foisonnaient: la fièvre du public était surchauffée par une réclame à outrance. La Motte-Cadillac, l'ancien gouverneur pour la Compagnie Crozat, ayant protesté contre ces récits enchanteurs, fut embastillé sur la demande de Law. Cependant les premiers colons qui étaient venus tenter la fortune, avaient péri de privations sur les côtes de la Floride, à la baie Saint-Joseph. On en envoya d'autres, dont 6.000 Allemands recrutés aux frais de Law. Leur sort ne fut guère meilleur, et les pauvres postes qu'ils créèrent au Biloxi, à la Mobile, à l'île aux Vaisseaux, ne ressemblaient guère aux palais merveilleux qu'ils croyaient rencontrer. La campagne était cependant si bien menée que les actions montaient toujours. Seul le recrutement des colons volontaires était tari. On ramassa les vagabonds, les gens sans aveu, les condamnés, les enfants trouvés; on les maria aux femmes galantes tirées de l'Hôpital-Général; on les encadra de compagnies formées de déserteurs, et tout ce troupeau misérable fut déversé sans relâche en Louisiane. Le système de Law ayant sombré, la France se trouva, dans sa ruine intérieure, encore maîtresse au-delà des mers d'un superbe territoire et, renonçant désormais aux rêves chimériques, le gouvernement se contenta de coloniser. D'une compagnie commerciale en déconfiture, on supprima le privilège, et le pouvoir royal prit la direction effective de la colonie (1731).

Les lettres adressées par le chevalier de Pradel, soit à ses parents, soit à ses frères, montrent ce que furent les souffrances et les labeurs des militaires et des colons. L'ardent amour du sol, de la religion, du Roi, de la France dont témoigne cette correspondance, jusqu'à présent inédite, ne laissera pas indifférent le lecteur. Il y verra l'origine de l'attachement fidèle que cette contrée de la jeune Amérique a conservé pour nous et l'empreinte si profondément française donnée à la population de cet état par les soldats-laboureurs du Régiment de Marine, dignes émules des Régiments de Carignan ou de Poitou, au Canada.

Troisième fils d'une famille de sept enfants, Jean de Pradel de Lamase fut destiné au métier des armes, comme le cadet devait être d'église, comme l'aîné devait recueillir les charges paternelles, suivant le programme tracé à l'avance dans l'ancienne société. Malgré le souvenir resté toujours douloureux de son oncle paternel, jeune officier de 18 ans tombé aux côtés du maréchal de Turénne, son parent, on l'avait habitué, dès sa première enfance, à cette seule idée d'avenir, et, à l'âge d'homme, il était prêt à partager les périls et les gloires d'une carrière où s'était si fréquemment illustrée sa province du Limousin.

Né à Uzerche en Bas-Limousin le 12 avril 1692, fils du seigneur de Lamase, ancien écuyer de la Reine Marie-Thérèse, puis sénéchal d'Uzerche, et de Mlle de Maledent, le jeune homme, d'abord connu sous le nom de Lamase, prit définitivement le titre de chevalier de Pradel lorsqu'il se présenta au service.

Le choix du régiment n'avait pas été

chose aisée, car les places se trouvaient relativement restreintes. Un frère de sa mère, Jean de Maledent, ancien capitaine au Régiment de Marine et pour lors Viguier du Roussillon, avait conservé dans son ancien corps de sérieuses attaches. Soldat aventureux et bon officier, Maledent avait servi avec succès dans diverses campagnes et s'était distingué en Espagne où, commandant du port de Cadaqués, il fut chargé d'assurer le ravitaillement de l'armée. Le jeune Lamase, envoyé au collège Saint-Michel, à Paris, dès l'âge de huit ans, en sortit pour entrer comme cadet au Marine vers 1713 ou 14, sous les auspices de son oncle, dont le parrainage fut décisif. Il ne devait prendre sa retraite qu'en 1759!

Que furent les débuts de sa carrière militaire? Il eut d'abord des velléités de se rendre aux Indes mais sembla renoncer assez vite à ce projet. Occupant un poste à Paris, il se perfectionna avec l'abbé Couture par "des leçons de fortifications et autres choses nécessaires au métier." Entre temps il se liait avec quelque Louisianais influents, cherchant toujours une occasion de s'établir aux colonies dans de bonnes conditions. Relations onéreuses d'ailleurs comme il l'avoue lui-même à l'un de ses frères:

"Mon trop bon cœur m'avoit mis dans cet embarras. Je ne t'ay pas voulu te marquer, de crainte que tu ne me grondasses avec rayson, que j'ay prêté à Paris 600 livres à M. de Boisbriant; 500 livres à un autre habitant très riche de la Louisiane, qui était repassé avec moy et sur le compte duquel il n'y a rien à perdre, mais qui n'est pas en état à présent; 600 livres à un gentilhomme de Bretagne, que son épouse n'est point en état de me payer. Toutes ces dettes sont bonnes, mais elles ne sont payables qu'à la Louisiane."

J'ignore si Jean de Pradel rentra jamais dans ses débours, mais je veux reproduire une attestation du même Boisbriant qui nous éclaire sur les premières étapes de son service:

"Nous, lieutenant de Roy de la province de la Louisiane et commandant aux Illinois,

"Certifions que le sieur de Pradel a servi en qualité d'enseigne et de sous-lieutenant pendant l'espace de quatre années dans ce pays et a donné des marques de sa valeur et de sa conduite pendant toutes les occasions dans lesquelles il a été employé et qu'il seroit difficile de trouver un officier qui convint mieux au pays, tant pour ménager l'esprit des sauvages que pour les fatigues qu'on est obligé de soutenir dans les détachements.

"En foy de quoi nous avons signé le présent certificat.

"A la Nouvelle-Orléans, le 1 octobre 1718.

Signé: BOISBRIANT."

Ce certificat est corroboré par un autre délivré quelques mois après par Bienville, commandant-général de la Louisiane.

De 1713 à 1731, date du retrait du privilège de la Compagnie, l'existence de Jean de Pradel fut faite de marches, contre-marches, colonnes lancées à la poursuite d'Indiens insaisissables, luttes sournoises avec les Anglais de la Caroline et les Espagnols du Nouveau-Mexique. Ni trêve ni repos n'était accordé aux combattants, qui ne pouvaient songer à faire de projets d'avenir. Cet ennui perce dans les lettres:

"Jusqu'à présent je n'avois pas eu aucune habitation, en sorte que, lorsqu'il y avoit quelque détachement à faire, c'étoit ordinairement moy qui partoît. . . Aujourd'hui j'ay pris le party d'acheter une habitation à deux lieues de Paris d'icy comme je te l'ay marqué, et cela parce que l'intention de la Compagnie est que les officiers qui sont établis icy au bas du fleuve aux environs de la Nouvelle-Orléans ne soient point inquiétés pour le détachement; à mesure donc que j'ay eu de l'argent, je l'ay employé à acheter des nègres, en sorte que j'en ay eu huit qui m'ont tous coûté cent pistoles pièce, dont il m'en

est mort un; reste sept. Me voilà donc avec habitation et maison en ville que j'ay aussy acheté cent pistoles, parce qu'il m'en coûtait cinquante livres par mois de louage; dans un an et demy la maison sera plus que payée. Tout cela, comme tu vois, va asses bien; pour l'habitation, elle me donnera cette année des vivres au-delà de ce qui m'en faudra et pourvu qu'il n'arrive pas trop de pluies, ma récolte qu'on est actuellement à faire sera fort belle; elle consiste en ris et mahy..."

Voici donc Pradel propriétaire. Il ne tarde pas à augmenter le rendement de son travail par de nouvelles acquisitions, deux beaux nègres qu'il eut pour 1.800 livres comptant et dont il refusa 2.400 "à payer à la récolte de sept cent trente."

Notre officier, devenu sédentaire, se transforme insensiblement en planteur. Outre les fortes soldes allouées aux troupes coloniales, il dispose de sa légitime et des subsides que lui font généreusement passer ses frères aînés demeurés au pays. Tantôt son parent M. de Brossard qui habite à Paris, tantôt un M. de Fayet, tantôt un négociant de Port-Louis, M. Fouquet, servent d'intermédiaires. Il y a bien quelques petits déboires par-ci par-là. S'étant aperçu que M. Fouquet n'était qu'un "maître fripon," Pradel le remplacera plus tard par M. de Boinard, de Rochefort, homme "de la religion protestante, mais d'une bonne conscience."

Mais le Limousin ne lui fournit pas que de l'argent. Il n'a pas oublié les aptitudes au travail de ses compatriotes et ne néglige aucun moyen de s'attirer leur précieux concours: c'est ainsi qu'il fit venir dans ses propriétés plusieurs équipes de sabotiers.

A suivre

### Grand Danger du Communisme Pour l'Europe

Constantinople, 31 janvier.—Une grande menace pour la paix en Orient et pour les intérêts alliés est l'expansion du bolchevisme qui envahit graduellement les petits pays touchant à la Russie. La région de la mer Noire est réellement gouvernée par les soviets. Les rouges sont maîtres de l'Arménie. La Crimée, depuis la défaite du général Wrangel, l'Ukraine et la Transcaucasie sont complètement sous la domination des communistes. La république de Georgie chancelle sous les coups du bolchevisme et l'on constate, en Bulgarie, les symptômes du communisme. Actuellement, aucun obstacle n'est placé devant le bolchevisme. Dans l'Europe centrale et dans le Levant, il n'y a aucune force capable d'arrêter la vague bolcheviste. Il est compris que le gouvernement de la Russie soviétique n'attend plus que les beaux jours du printemps pour déclencher une double offensive contre la Pologne et la Roumanie. En Asie Mineure, comme tout le monde le sait, l'armée de Mustapha Kémal pacha, le chef des nationalistes tures, déploie une extraordinaire activité et compte de grands succès. Cette armée est de heureuse que même la revision des traités de Neuilly et de Sèvres ne permettra pas aux alliés de reprendre le terrain qu'ils perdent chaque jour et de relever leur prestige.

Les rapports de la Bulgarie, de l'Autriche et de la Hongrie indiquent que les peuples de ces pays et leurs chefs sont enfin convaincus que l'Angleterre, et la France essaient de les étouffer, par esprit de vengeance.

Le temps approche où la Bulgarie tentera de nouveau d'obtenir la partie du littoral de la mer Egée qu'elle demande et d'enlever à la Roumanie le territoire de la Dobroudja. Les bolchevistes russes ont offert aux Bulgares et aux nationalistes tures l'aide nécessaire pour réaliser leurs aspirations nationales.

Les agents des soviets opèrent presque ouvertement.

Une rivière souterraine, aux Philippines, est navigable durant deux milles et demi pour les petits bateaux